



Association Territoriale des
EtudiaNts Aquitains

A Talence, le 29 mai 2024

Frais d'inscription dans l'enseignement supérieur : les étudiant.e.s paient le désinvestissement de l'Etat

Après avoir annoncé le dégel des loyers des résidences universitaires du CROUS, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a annoncé hier le dégel des droits d'inscription à l'Université ainsi qu'une nouvelle augmentation de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) pour la rentrée 2023-2024.

En septembre, les étudiant.e.s devront payer 175€ (+5€) pour s'inscrire en licence, 250€ (+7€) pour s'inscrire en master et 391€ (+11€) pour s'inscrire en doctorat. A cela s'ajoutent 3€ supplémentaires concernant la CVEC qui atteindra 103€.

Cette nouvelle augmentation est une décision de non-sens quand des milliers d'étudiant.e.s font la queue pour des distributions alimentaires ou se présentent dans des épiceries solidaires. Surtout, pour la première fois depuis 2018, le Ministère a annoncé le dégel des droits d'inscription et leur indexation sur l'inflation participant une nouvelle fois à la précarisation de la population étudiante.

La jeunesse ne peut pas être la variable d'ajustement du désinvestissement financier de l'Etat dans l'enseignement supérieur et la recherche, l'augmentation des droits d'inscription n'est qu'un nouvel obstacle à l'accès à l'éducation en particulier lorsque ces frais sont un frein pour la poursuite d'étude de nombreux jeunes.

ATENA réclame la fin de l'indexation des droits d'inscription et de la CVEC sur l'inflation ainsi que la mise en place d'une réelle aide financière pour les étudiant.e.s notamment par l'indexation des bourses sur l'inflation.

Contacts presse :

Hugo Lopes - Président : presidence@fede-atenaf.fr | 06 99 17 27 63

Clara Potié - 1ère Vice-Présidente : presse@fede-atenaf.fr | 06 17 21 93 08